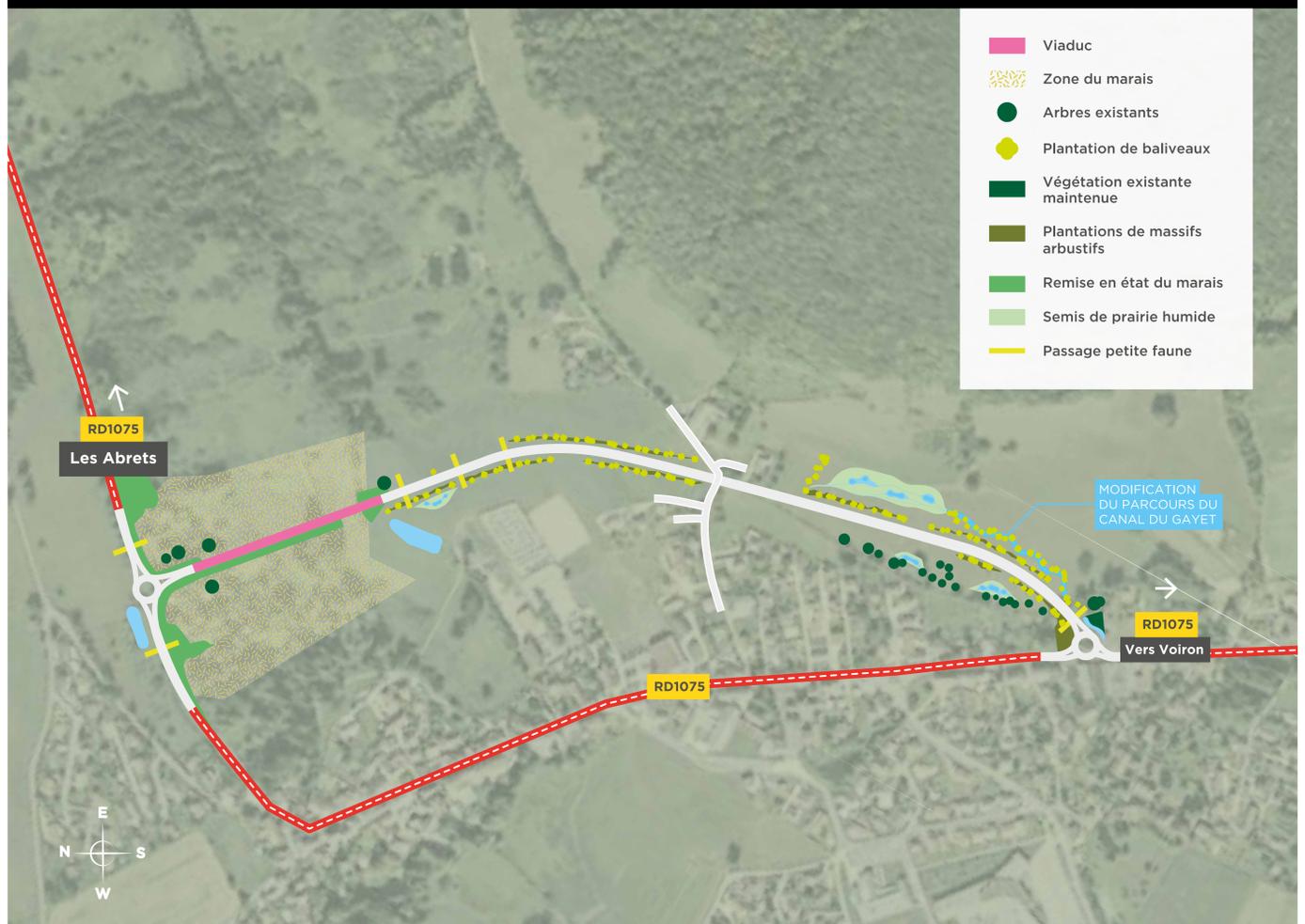




UN PROJET QUI S'ADAPTE À SON ENVIRONNEMENT

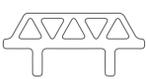
Entre 2018 et 2021, le projet de contournement a fait l'objet d'études complémentaires et de rencontres avec des partenaires institutionnels et associatifs impliqués dans la gestion de ce site. Il a ainsi évolué pour mieux prendre en compte les enjeux environnementaux identifiés, une préoccupation majeure du Département.

AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS



Un viaduc pour protéger le marais

Pour traverser le marais, la construction d'un viaduc constitue la solution à moindre impact environnemental sur les zones humides et la richesse de biodiversité. Il sera équipé d'écrans de protection.



200

MÈTRES DE LONG POUR FRANCHIR TOUTE LA ZONE DU MARAIS

10,6

MÈTRES DE LARGE, DONT 2 VOIES DE CIRCULATION DE 3,25 MÈTRES ET 2 TROTTOIRS DE 1 MÈTRE

Le rétablissement de la zone humide

La suppression de zones humides occasionnée par le contournement sera compensée par la création et par la restauration de zones humides à proximité immédiate de l'opération.

Favoriser et sécuriser les modes actifs

La réalisation du contournement permettra d'apaiser et de réduire fortement la circulation automobile dans le centre-ville de Chirens, ce sera l'itinéraire privilégié pour les cyclistes, d'autant plus que les aménagements urbains prévus dans le cadre du réaménagement du cœur de village permettront de favoriser et sécuriser les modes actifs.

En complément, d'autres aménagements dédiés aux modes actifs sont en cours d'études sur le secteur par le Département en concertation avec les différents partenaires qui permettront de connecter Chirens aux itinéraires départementaux et régionaux.

Des merlons pour le confort acoustique et l'intégration paysagère

De chaque côté de la route, des merlons permettront de réduire le bruit de la circulation et d'assurer la bonne intégration de la route dans le paysage local. Les plantations seront choisies pour s'intégrer à l'environnement du site et faciliter les interventions pour leur entretien.

Des aménagements pour le passage de la petite faune

Pour faciliter le déplacement de la petite faune entre le marais et les boisements, des aménagements seront réalisés :

- Passage du chemin de Beaudiné au-dessus plutôt qu'au-dessous de la route ;
- Création de plusieurs passages sous la route réservés à la petite-faune.

Le suivi hydrogéologique du projet

Un suivi hydrogéologique des eaux souterraines est assuré depuis le début des études par un hydrogéologue agréé missionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du fait de la proximité de la zone de captage d'eau potable. Ce suivi sera poursuivi pendant les travaux et après la mise en service de l'aménagement.

